

JADOT (*Joseph-Marie Camille*), Magistrat, Ecrivain (Marche-en-Famenne, 29.10.1886 - Bruxelles, 2.7.1967).

Joseph-Marie Jadot était fils de médecin. Sa mère, d'origine picarde, avait été élevée à Paris ; elle mourut prématurément, alors que l'enfant était encore au seuil de l'adolescence. A 16 ans, ayant terminé ses humanités au collège Notre-Dame de la Paix à Namur, il se croit appelé à une vocation religieuse et interrompt ses études. Il ne les reprendra qu'après plusieurs années, pour suivre les cours de la faculté de droit de l'Université Catholique de Louvain, jusqu'en 1910. Dès avant d'obtenir son diplôme, il avait publié à Namur «La Chambre close», recueil de poèmes nullement impérissables, qui témoignaient du moins d'un goût réel et, à ce qu'il apparut, durable et multiforme, pour l'art d'écrire.

Bientôt, un aspect plus original de sa personnalité allait se révéler : le 24 décembre 1910, le jeune juriste s'engageait en qualité de magistrat suppléant pour cette Afrique belge qui avait à peine cessé d'être la propriété personnelle de Léopold II. Après avoir exercé ses fonctions à Matadi, il fut nommé, le 17 avril 1914, substitut du Procureur du Roi près le tribunal de première instance de Coquilhatville (Mbandaka). Le 21 janvier 1929, il était nommé président du tribunal de première instance de Buta et, le 14 mai 1930, conseiller à la cour d'appel de Léopoldville (Kinshasa).

Après 18 ans de services effectifs, J.-M. Jadot mit fin à sa carrière coloniale le 17 décembre 1931. Agé de 45 ans, il allait alors entreprendre, en métropole, une seconde carrière judiciaire que ne semble avoir agité aucun événement marquant : nommé juge au tribunal de première instance de Tournai le 10 janvier 1935, il le resta jusqu'à la limite d'âge. Il fut mis à la retraite le 3 octobre 1956 et mourut à Bruxelles le 2 juillet 1967.

La décision que J.-M. Jadot, âgé de 24 ans, prit («non sans légèreté», dira-t-il) [1] d'entrer dans la magistrature congolaise n'aboutit à aucune réforme révolutionnaire de l'administration de la justice dans cette colonie, dont les autorités belges ne savaient alors trop que faire. Ses conséquences se situèrent dans la sphère de la réflexion critique et de l'imagination créatrice, et n'accédèrent au niveau public que par des publications dont l'importance devra un jour être évaluée avec précision.

Magistrat, Jadot se présentait plus volontiers comme «homme de lettres» : il tirait une fierté un peu naïve des quelques volumes de vers et de fiction en prose qu'il publia au cours des trente années qui suivirent «La Chambre close» : les «Poèmes d'ici et de là-bas» (1914), les nouvelles de «Sous les manguiers en fleurs» (1922), de «Nous... en Afrique» (1926), d'«Apéritifs» (1934) et, plus tard, des «Contes d'ici et de là-bas» (1952), sans oublier un roman, «L'enfant à l'arc» (1939), qui devait être le premier volume d'une ambitieuse trilogie, la «Chronique des Bankwale». L'écrivain comptait y présenter, annonce-t-il dans sa préface, l'histoire d'un «clan mongo aux usages quelque peu matinés de soudanisme... par la fréquentation probable des Mangbwetu de l'Uele». Il souhaitait mettre ainsi en relief «la synthèse des deux mentalités, la bantoue et la soudanaise, qui se partagent la grande masse des peuples congolaises». Une première version, destinée à être considérablement remaniée, avait paru, en 1931, dans *La Revue Sincère*, dont Jadot était un des fondateurs. Mais les deux volumes qui devaient compléter la trilogie, «L'homme au fez» et «Le vieillard à la mitre», ne virent jamais le jour.

Il est à craindre que l'oubli ne lâche pas de sitôt ces récits dont il s'est rapidement emparé : disciple inconditionnel de celui qu'il appelait le «cher et grand J.-K. Huysmans», Jadot pratique un style dangereusement marqué non seulement par la régularité laborieuse de l'alexandrin post-parnassien, mais aussi par

un goût spécieux de terme rare, privilégiant «automobiles rumorantes» ou «paysages allicians». Ce décadentisme suranné et cette préciosité provinciale ne pouvaient guère donner forme adéquate à une inspiration qui est, au contraire, éclatante de bon sens et de santé équilibrée.

De 1922 à 1926, Jadot prononça plusieurs conférences et publia, dans *La Revue Sincère*, un certain nombre d'articles, qui furent réunis en 1929 sous le titre «Blancs et Noirs au Congo belge. Problèmes coloniaux et tentatives de solutions». Le livre obtint un prix triennal de littérature octroyé par l'Institut Royal Colonial Belge (aujourd'hui Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer). Sans témoigner d'une excessive simplicité langagière, il exprimait tout de même, de manière moins emberlificotée que les poèmes et les contes, l'expérience africaine de Jadot, ainsi que les réflexions auxquelles elle l'avait conduit. Celles-ci avaient l'immense mérite de n'être visiblement inspirées par aucun esprit de système, aucune idéologie préfabriquée : elles étaient la réaction réfléchie d'un homme de bon sens et d'une grande sensibilité. Il va de soi qu'un intellectuel chrétien comme Jadot n'était guère exposé aux tentations du racisme primaire embrassé à l'époque par la plèbe petite-bourgeoise de la métropole aussi bien que par les plus prédateurs parmi les colons. Au surplus, son métier de magistrat allait, comme il le dit lui-même et presque par la force des choses, «m'induire à chercher à comprendre ces natures simples qu'il me fallait juger et à me rendre compte qu'on ne comprend jamais que quand on aime» [2].

Certes, la plume de Jadot ne pouvait échapper à la phraséologie paternaliste sur «nos pupilles noirs» et «la perfectibilité de nos indigènes». Quand il tient le discours convenu sur l'indolence africaine — «Il manque au Bantou le plus puissant levier d'action des races indo-européennes : le rêve, l'illusion, l'abstraction» [3] — le lecteur de la fin du XX^e siècle ne peut s'empêcher d'évoquer la trilogie combien plus efficace des trois P : Profit, Pouvoir, Plaisir ! Mais, par ailleurs, Jadot n'hésite pas à dénoncer la «négrophobie» due au «vide intellectuel profond» qui le frappe chez «la plupart des agents européens employés en Afrique par l'industrie et le commerce» (p. 136), qui considèrent la colonie comme «le possible dépotoir des non-valeurs et des tares métropolitaines» (p. 51). Et s'il invoque comme il sied la «mission civilisatrice» de l'Europe, créant même un concept juridique nouveau et surprenant, «le droit de bienfait» (p. 209), pour justifier «l'œuvre léopoldienne et ses géniales intentions», il n'occulte cependant pas «les vieilles atrocités abolies» dont le souvenir remonte aux «années du caoutchouc rouge», pas plus qu'il ne s'abstient de condamner, en 1928, l'institutionnalisation de la chicotte que réclame un «menu fretin colonial» talonné par «une négrophobie pathologique aiguë» (p. 233).

Dès 1922, dans une conférence faite à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, le jeune magistrat délimite les grandes zones d'incompréhension et d'ignorance où se développait «le conflit colonial» (pp. 26-51). Bien avant qu'il ne soit question de «relativisme culturel», il fait remarquer combien sont précieuses les raisons alléguées par le colonisateur pour réprimer les croyances et les pratiques religieuses des Africains ; il montre que «la question agraire au Congo», à laquelle il consacra une étude fortement documentée (pp. 52-81), résulte d'une opposition irréductible entre les vues occidentales, matérialistes et individualistes, sur la propriété du sol et la conception sacrale et collectiviste propre à l'Afrique noire. Toute sa pensée témoigne d'un souci, assez exceptionnel pour l'époque, de connaître et de comprendre les cultures africaines, dévastateurs produits sur le plan humain et social par le triomphe paranoïaque des «idéaux» de rendement et de profit.

Il n'est pas surprenant que J.-M. Jadot, parti au Congo en célibataire, ait porté un intérêt particulier aux problèmes sexuels. Il les traite, dans ses nouvelles

et ses essais, avec la discrétion feutrée propre à sa génération. En 1926, dans un discours adressé à sa génération de l'Institut supérieur de Commerce à Anvers, il déconseille aux futurs coloniaux de s'encombrer d'une épouse peu préparée à s'accoutumer aux dures conditions de la vie intertropicale. Nombre de ses écrits visent à faire comprendre au lecteur occidental la signification réelle de la polygamie. Bien avant Senghor, il valorise l'image de la femme noire, dont il proclame la tendresse maternelle, la fidélité conjugale et la pudicité. Il ne s'agit pas là de générosité abstraite, romantique ou cérébrale : sa pensée reflète son expérience. Alors que tant de coloniaux semaient joyeusement à tout vent sans s'inquiéter du sort des récoltes, le juge Jadot apporta tous ses soins paternels à l'éducation des enfants métis que lui avait donnés sa compagne africaine. Et lorsque, quelques mois après son retour définitif en métropole, il épousa la veuve d'un de ses amis, c'est en toute simplicité, loyauté et générosité, qu'il acheva leur éducation en même temps que celle des enfants que sa femme avait eus de son premier mariage. Il consacra, du reste, une énergie considérable aux œuvres vouées à l'amélioration du sort de ces enfants mulâtres que leurs pères blancs abandonnaient en grand nombre.

Le mariage et sa nouvelle carrière métropolitaine ne coupèrent nullement les liens que J.-M. Jadot avait formés avec le Congo. Il donna même des cours de lingala à l'Ecole coloniale de Tournai. Ses activités de littérateur lui avaient valu en 1936 la présidence de l'Association des écrivains et artistes coloniaux, dont il était vice-président depuis 1926. Dès 1922, il avait évoqué l'absurdité foncière de l'impérialisme linguistique pratiqué par le colonisateur et s'était montré sensible à la vitalité et au charme de cet art oral mongo que d'éminents pionniers belges, comme les révérends pères Hulstaert et De Rop allaient bientôt explorer dans toute sa richesse. Mais Jadot n'était pas un linguiste, et il s'intéressa surtout à cette littérature africaine francophone qui naissait alors au Congo belge comme en Afrique française, qu'il importait d'encourager, dont il fallait aussi consigner la chronique.

Ici se place une anecdote qui n'est pas sans pertinence pour l'histoire de la littérature africaine. En 1931 parut à Bruxelles, sous le titre «L'éléphant qui marche sur des œufs», un petit recueil de contes africains semblable à ceux qu'avaient produits en si grand nombre missionnaires et administrateurs européens au cours du 19^e siècle. Mais celui-ci était censé avoir réellement été écrit en français par un Congolais du nom de Badibanga, tailleur de son état, qui exerçait son métier grâce à une machine à coudre fabriquée par lui-même en cannibalisant de vieux vélos. Du moins, c'est ce que prétendait le préfet, Gaston-Denis Périer, ami de Jadot et complice de nombreuses plaisanteries. Ce Badibanga, tout premier écrivain congolais de langue française, aurait donc précédé Birago Diop, Ousmane Socé et Bernard Dadié dans un genre qui devait être florissant aux alentours des indépendances. Malheureusement, comme le confessait Robert Cornevin avec quelque dépit en 1976, il ne fut jamais possible d'obtenir quelque indication que ce fût «sur la personnalité de ce Congolais qui obtint une médaille de vermeil de l'Académie française sur la proposition de Georges Goyau» [4]. Si l'historien français avait pris la peine de consulter la «Bibliography of Creative African Writing» (1971) de Janheinz Jahn, il y aurait vu que ce petit livre est un apocryphe, dû en fait à J.-M. Jadot : il eût été peu diplomatique de révéler que les Immortels du Quai Conti s'étaient laissés prendre à un canular bruxellois !

Mais en même temps, Jadot se faisait le chroniqueur d'une littérature française en train d'éclorer en Afrique belge. Devenu membre associé de la Classe des Sciences morales et politiques de l'Institut Royal Colonial Belge en 1945, il publia, dans le *Bulletin des Séances* de cette institution, des articles sur «L'entrée de nos pupilles négro-africains dans les lettres de

langue française» (1949), sur «Le théâtre des marionnettes au Congo belge» (1950) et sur «L'actualité littéraire au Ruanda» (1951). En 1950, il préfaçait le premier roman rwandais, «Escapade ruandaise», de J. Savério Maigiziki. Tout cela, une demi-douzaine d'années avant que le premier Congrès des Ecrivains et Artistes noirs (Paris, 1956) ne mît la littérature africaine à la mode en faisant de la négritude la tarte à la crème des exégètes parisiens de toutes couleurs.

En 1959, l'Institut, devenu Académie Royale des Sciences Coloniales, publiait «Les écrivains africains du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Une histoire, un bilan, des problèmes». Dans ce livre, à tous égards exceptionnel, Jadot proposait la toute première étude scientifique consacrée à l'émergence d'une littérature nationale africaine. Bientôt, la Belgique allait apporter une autre contribution décisive à l'historiographie littéraire de l'Afrique francophone avec la thèse célèbre de Lilyan Kesteloot. D'autres, par la suite, devaient valoir à notre pays une place éminente dans une discipline toute neuve, l'histoire des littératures africaines. D'avoir été le pionnier solitaire de cette branche du savoir moderne restera le mérite insigne du petit juge colonial.

26 avril 1984.

A. Gérard (†).

Notes :

[1] Voir la notice de V. Devaux dans le *Bull. Séanc. Acad. R. Sci. Outre-Mer*, 1 : 103-112 (1968).

[2] Cité *ibid.*, p. 108.

[3] Blancs et Noirs au Congo, p. 37 ; les citations qui suivent se rapportent toutes à cet ouvrage.

[4] Littératures d'Afrique noire, p. 128.